



Vaudoises, Vaudois, il est grand temps de voter pour une baisse d'impôts de 12%!

C'est un grand jour: le Tribunal fédéral a invalidé le lien artificiel entre l'initiative «Baisse d'impôts pour tous» et le bouclier fiscal vaudois (dite «clause guillotine»). Plus rien ne s'oppose à ce que le peuple vaudois, qui attend cela depuis bientôt trois ans, puisse se prononcer dans les urnes.

Lausanne, le [date]. Cette fois, c'est enfin le moment. Plus aucun prétexte, plus aucune manœuvre ne peut s'opposer à la convocation rapide des Vaudoises et des Vaudois pour voter sur l'initiative cantonale «Baisse d'impôts pour tous». Après bientôt trois ans d'attente depuis le dépôt record de plus de 28'000 signatures valables en avril 2023, le peuple vaudois va donc pouvoir se prononcer sur une baisse d'impôts cantonaux de 12%. Une baisse d'impôts juste et équitable, pour que Vaud cesse d'être le pire canton de Suisse en matière de fiscalité, pour que les contribuables vaudois regagnent un peu de pouvoir d'achat, pour que la classe moyenne cesse d'étouffer sous une charge fiscale écrasante.

En effet, le Tribunal fédéral a admis le recours des associations économiques vaudoises* et invalidé le lien artificiel créé par le Grand Conseil en décembre 2024 entre le sort de l'initiative «Baisse d'impôts pour tous» et la révision du bouclier fiscal destiné à plafonner les taux d'imposition maximaux – la fameuse «clause guillotine». En confirmant que cette manœuvre empêchait les citoyennes et les citoyens vaudois de se prononcer librement, et mélangeait deux objets sans lien direct, les juges fédéraux ont protégé les institutions suisses d'une dérive politicienne. Ce verdict met aussi un terme à la valse des compromissions et des tentatives de diversion destinées à empêcher les Vaudoises et les Vaudois de répondre dans les urnes à une question très simple: voulez-vous que vos impôts cantonaux baissent de 12%?

Il est donc grand temps que la fiscalité punitive du Canton de Vaud soit soumise au test ultime des urnes, et que le souverain apporte une clarification bienvenue à une situation confuse. En effet, cette question fondamentale s'est invitée en filigrane des débats politiques cantonaux ces derniers mois. Les attermoissements budgétaires, les contestations des employés de l'Etat, les scénarios du pire présentés par le gouvernement ne modifient en rien le constat implacable: pire canton de Suisse – selon les statistiques fédérales – avec la charge fiscale sur les contribuables physiques la plus élevée du pays, Vaud fait payer son incurie dépensière deux fois plus cher qu'à Zurich, pour une famille de la classe moyenne! Les lourds efforts consentis depuis de longues années par la population vaudoise pour que l'Etat retrouve des finances saines doivent maintenant faire place à une baisse d'impôts juste et équitable de 12%. Cette baisse permettra aux Vaudoises et aux Vaudois d'atténuer quelque peu la hausse continue du coût de la vie, et de retrouver du pouvoir d'achat – ce qui sera profitable non seulement aux contribuables, mais aussi à l'économie locale.

Juste, parce qu'elle est tout à fait absorbable par l'Etat qui continue de voir ses recettes fiscales augmenter chaque année; équitable, parce qu'elle concerne de la même manière chaque contribuable, sans exception ni privilège; raisonnable, parce qu'elle ne touche pas les communes: l'initiative «Baisse d'impôts pour tous» s'adresse à toutes celles et ceux qui se lèvent chaque matin pour travailler et qui paient leurs impôts – cette majorité silencieuse qui n'a attendu que trop longtemps qu'on s'occupe d'elle.

Nous demandons par conséquent au Conseil d'Etat de prendre acte de la décision du Tribunal fédéral et de convoquer dans les meilleurs délais les Vaudoises et les Vaudois aux urnes pour voter l'initiative «Baisse d'impôts pour tous».

Au nom des initiants:
(signatures)

* Les associations qui ont déposé le texte de l'initiative «Baisse d'impôts pour tous» sont la Fédération patronale vaudoise (FPV), la Chambre de commerce et d'industrie vaudoise (CVCI) et la Chambre immobilière vaudoise (CVI)

Contact médias

Aude Pugin, directrice d'APCO technologie, membre du Comité d'initiative
Jacqueline Montandon-la-Longe Moser, directrice de Presto Café, membre du Comité d'initiative
Aurore Muller Gaudard, administratrice de Gaudard Energies, membre du Comité de soutien
Olivier Feller, directeur de la Chambre vaudoise immobilière, 079 658 31 92
Philippe Miauton, directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, 079 277 68 41
Christophe Reymond, secrétaire général de la Fédération patronale vaudoise, 079 621 12 05